

SÉGUIN, Robert-Lionel, *La sorcellerie au Canada français du XVII^e au XIX^e siècles*. Librairie Ducharme Limitée, Montréal, 1961. Avant-propos, tableau de fréquence, bibliographie, index onomastique, table des matières. 191 p.

Lionel Groulx, ptre

Volume 15, numéro 2, septembre 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302121ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302121ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Groulx, L. (1961). Compte rendu de [SÉGUIN, Robert-Lionel, *La sorcellerie au Canada français du XVII^e au XIX^e siècles*. Librairie Ducharme Limitée, Montréal, 1961. Avant-propos, tableau de fréquence, bibliographie, index onomastique, table des matières. 191 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 15(2), 300–301. <https://doi.org/10.7202/302121ar>

SEGUIN, Robert-Lionel, *La sorcellerie au Canada français du XVIIe au XIXe siècles*. Librairie Ducharme Limitée, Montréal, 1961. Avant-Propos, tableau de fréquence, bibliographie, index onomastique, table des matières. 191 pages.

L'on connaît le genre d'études auquel se livre M. Séguin. Il butine, disons mieux : il moissonne dans le champ du folklore et de la petite histoire. Il est en train, par ses recherches, d'enrichir notablement ces aspects du passé. Peut-être dira-t-on encore une fois : c'est de la petite histoire. Mais la grande histoire se peut-elle passer de la petite ? Pas plus, nous semble-t-il, qu'une maison à quelques étages et qui veut se prétendre bien assise, ne se passe d'un solide rez-de-chaussée. L'auteur n'a pas peur du document ; il le cite abondamment. Et, de ces vieux textes, que de traits trop flétris du visage des ancêtres s'éclairent, se précisent. Nul n'ignore où plonge la sorcellerie, mélange de croyances religieuses souvent frelatées et de fantômes enfantés par l'imagination populaire. Monsieur Séguin retrace les diverses manifestations de la sorcellerie au Canada français, depuis le feu-follet, la chasse-galerie, le loup-garou, en passant par les

« guérisseurs », les manifestations diaboliques, les visions et sorcelleries, jusqu'aux profanations et aux pratiques superstitieuses. Les derniers chapitres : « Répression religieuse » et « Répression civile » nous rappellent, avec textes à l'appui, l'attitude de l'Eglise et celle des autorités politiques ou judiciaires, à l'égard des faits de sorcellerie. L'auteur, en son *Avant-propos*, souligne, à bon escient, l'attitude plutôt clémente des hautes autorités envers les « sorciers » canadiens, leurs méfaits ou exploits. En fait, note-t-il encore, « nous n'avons pas vécu au Canada dans un climat de persécution aussi rigoureux qu'en France ou en Nouvelle-Angleterre ». L'on ne citerait guère, en effet, ni deux, ni un cas où la sorcellerie aurait provoqué, avec ses troubles excès, l'hystérie populaire. En Nouvelle-France nul ne fut brûlé pour crime ou péché de sorcellerie. A ce propos, M. Séguin l'aurait peut-être pu rappeler : les faits de sorcellerie ne foisonnent point que dans l'histoire de France ou celle des colonies anglo-américaines. Le phénomène est bien de caractère universel, en tout cas à l'échelle continentale dans les Amériques. Il n'est besoin que d'ouvrir, sur le sujet, *L'Essor de l'empire espagnol d'Amérique* de Salvador de Madariaga (traduction de Marcelle Sibon, Paris, 1953), au chapitre VIII. L'on y aperçoit jusqu'à quel point la sorcellerie a pu infester les colonies espagnoles. Et l'on apprend, du même coup, par les notes de Madariaga (p. 439-440), qu'aucun pays d'Europe n'échappa à cette espèce de maladie, point surtout l'Allemagne où il semble qu'elle ait sévi plus qu'ailleurs.

M. Séguin nous apporte donc une intéressante contribution à la petite histoire du Canada français. Il n'aura qu'à continuer en cette veine, pour édifier une œuvre de réelle valeur. Au risque de paraître importun, demanderons-nous, une fois de plus, à l'auteur, de faire la chasse toujours plus activement, en ses écrits, aux impropriétés du vocabulaire ? Elles déparent, ici et là, quelques-unes de ses pages. Ainsi il écrit, p. 31 : « . . . la chasse-galerie s'identifie aux premières pages de nos annales ». S'identifier à, si nous ne faisons erreur, n'a qu'un sens : se pénétrer des sentiments d'un autre. Un dramaturge, un romancier s'identifient à leurs personnages. Identifier veut dire encore : rendre identique, de même nature une chose et une autre. Il eût fallu écrire quelque chose comme ceci : la chasse-galerie apparaît aux premières pages de nos annales. L'auteur nous pardonnera ces légères corrections. Il est trop intelligent et il a trop à cœur l'œuvre bien faite pour ignorer ou dédaigner les exigences de la belle forme.

LIONEL GROULX, ptre